



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC-BN)

COMPOSANTE : GUINEE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(RELANCE)

Secteur : Hydraulique :

Référence de l'accord de Prêt FAD : N°2100150041243

N° de Projet : P-Z1-C00-067

Date de l'avis : 28 Avril 2025

Intitulé de la mission : RECRUTEMENT DU COMPTABLE DU PROGRAMME
INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE
BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN) –DE LA COMPOSANTE GUINEE (PIDACC-BN/GN).

N°010/CI/MEHH/ UCP/PIDACC/BN-GN/2025

La République de Guinée a bénéficié de financements du groupe de la Banque Africaine de Développement pour la mise en œuvre du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger.

A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les prestations relatives au recrutement d'un Comptable (consultant individuel).

L'objectif global est la mise en œuvre des programmes budgétaires du projet ainsi que de la gestion des ressources humaines et matérielles affectées, recrutées ou acquises pour les besoins du projet.

De façon plus spécifique **la mission du consultant consistera à la :**

- Tenue régulière des comptes du Projet (saisie des pièces comptables dans le logiciel) gestion des stocks ; suivi des fournisseurs ; analyse et justification des comptes de tiers ;

- Préparation des demandes de décaissement (paiement direct, remboursement, reconstitution du compte spécial) et soumission au RAF ;
- Responsable de l'alimentation permanente des données et de la mise à jour du système comptable informatisé ; préparation et saisie de l'ensemble des pièces comptables ;
- Production des états financiers de synthèse annuels (bilan, TER, état de réconciliation du compte spécial, etc...) ;
- Tenue des livres de banque et suivi de tous les comptes ;
- Remplir les chèques, parapher les souches et les soumettre aux signataires ;
- Élaborer mensuellement les états de rapprochements bancaires, les soumettre à la validation du RAF et à l'approbation du Coordonnateur ;
- Préparation des imputations comptables ;
- Établissement électronique des imputations comptables dans le formulaire A1 et A2 dans le cadre des états récapitulatifs des dépenses ;
- Établissement électronique des imputations comptables dans le formulaire A3 dans le cadre du budget prévisionnel d'activité, pour la reconstitution du compte spécial ;
- Archivage et classement de l'ensemble des pièces justificatives et autres données financières du projet ;
- Participation aux missions d'audit et de supervision financière ;
- Tenue à jour du registre des immobilisations et leur codification correcte ;
- Conduite sous la supervision du RAF de l'inventaire annuel des immobilisations ;
- Préparation des bons de commande ;
- Préparation des états d'honoraires ou de salaires et / ou indemnités des membres de l'UNCP ;
- Préparation des bons de commande ;
- Analyse des soldes de comptes ;
- Contrôle journalier de l'éligibilité des dépenses avant engagement.

QUALIFICATION DU CONSULTANT(E)

Le consultant(e) sera recruté sur une base concurrentielle et conformément à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il ou elle doit posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Au moins Diplôme Universitaire de Technicien (DUT) en comptabilité, finances, gestion, audit ou contrôle de gestion ;
- Capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 7 ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au

moins 05 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque islamique de développement, etc.) ;

- Avoir une bonne maîtrise des normes de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYSCOHADA révisé ;
- Expérience probante requise en matière de tenue de la comptabilité de projets de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque islamique de développement, etc.) ;
- Expérience avérée en matière de production d'états financiers de synthèse annuels adaptés aux projets de développement selon les exigences du bailleur ;
- Connaissance souhaitée des procédures de décaissement du Groupe de la Banque africaine de développement ;
- Expérience dans la gestion des stocks ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word etc.) et de la gestion comptable informatisée ; aptitude à maîtriser sur support informatique l'ensemble des paramètres constituant la comptabilité d'un projet de développement à plusieurs composantes ;
- Connaissance et maîtrise indispensables d'un logiciel de gestion comptable et financière adapté aux projets de développement ;
- Rigoureux, organisé, méthodique, intègre et engagé ;
- Facilité à travailler avec les chiffres ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

L'Unité de Coordination National du Projet (UNCP) invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**le curriculum vitae détaillé, faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.**) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **cadre de la politique des acquisitions de la Banque Africaine de Développement –Edition octobre 2015**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera **la sélection de consultants individuel (SCI)**.

Les consultant(e)s seront évalué (e) s sur la base des critères d'évaluation et du barème de notation relatif, ci-après : Pour un total de 100 points :

Critères proposés :

- 1- Qualifications académique et professionnelle : 30 points ;
- 2- Experience Générale: 40 points;
- 3- Expérience **exigée** dans des projets financés par des **bailleurs de fonds multilatéraux** ou par le Groupe de la Banque africaine de développement : 15 points
- 4- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels comptables : 10 points ;
- 5- Capacités linguistiques: 5 points.

Critères	Sous-critères	Pondération	Score maximum
I. Qualifications académique et professionnelle	Avoir au moins un diplôme universitaire de technicien (DUT) en comptabilité, finances, gestion, audit ou contrôle de gestion	20	
	<i>Les candidats n'ayant pas le niveau ou domaine de formation requis seront éliminés</i>	Disqualifié	
	Sous Total I	20	20
II. Expériences générales	Expérience générale du consultant : Avoir au moins sept (7) années d'expérience générale dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement. 20 points - Avoir au moins cinq (05) années d'expérience spécifique dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement. 10 points - Avoir une bonne maîtrise de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYSCOHADA révisé : 1. Maîtrise des principes généraux du SYSCOHADA	40	

	a) Compréhension des objectifs et du cadre légal du SYSCOHADA b) Connaissance des normes comptables, des principes de base et de la structure du plan comptable 3 points 2. Compréhension de l'élaboration des états financiers a) Capacité à établir : bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, etc. b) Respect de la présentation normalisée SYSCOHADA 3 points 4. Capacité d'analyse et d'application • Savoir analyser une situation comptable et identifier les règles applicables. • Être capable de proposer des écritures comptables correctes. • Application correcte des règles de valorisation, d'évaluation et de comptabilisation. 4 points 10 points		
	Sous Total II	40	<u>60</u>
III. Expériences exigées		30	
	- Justifier une expérience probante (au moins 2 références) en matière de la tenue de la comptabilité des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, etc.) : 16 points à raison de 8 points par référence. - Expérience en matière de production d'état financier de synthèse annuelle adaptés aux projets de développement selon les exigences du bailleur : 4 points - Connaissance des procédures de décaissement du groupe de la Banque Africaine de Développement : 6 points	30	

	- Expérience dans la gestion des stocks : 4 points		
	Sous-Total III	30	90
IV. Expériences complémentaires		10	
	- Avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, PowerPoint, logiciels de gestion, Exploreur, Outlook ...) et de la gestion comptable informatisée : 2 points - Aptitude à maîtriser sur support informatique l'ensemble des paramètres constituant la comptabilité d'un projet de développement à plusieurs composantes : 4 points - Connaissance et maîtrise indispensable d'un logiciel de gestion comptable et financière adapté aux projets de développement : 4 points -	10	
	Sous-total IV.	10	
	Total I+II+III+IV		100

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions similaires évalué pour le Critère 2 sera sélectionné. Le consultant pourra être invité à fournir les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires

AUTRES INFORMATIONS :

Au cas où le candidat appartient à la fonction publique, l'entrée en vigueur de son contrat est conditionnée par la présentation d'un acte prouvant qu'il n'est pas un fonctionnaire en activité, conformément au Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque – Partie A – Volume I : considérations générales, point A.2.4. « Représentants de l'Etat et des fonctionnaires », alinéa A.2.4.1.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours ouvrables et aux heures de bureau suivantes : de 8 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn TU.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés seulement par mail aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **Jeudi, 08 Mai 2025** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Comptable (Consultant individuel) du programme intègre de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) – Guinée**

Direction Nationale de l'Hydraulique du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures sis au quartier Sadervalia/Commune de Kaloum (Sixième Avenue (Immeuble Bobody, 4ème Etage),

BP : 1200 Conakry-République de Guinée.

Tél : (224) 629 778 308 ; 622 393 987

Email : camarady69@gmail.com / ndiaye85@yahoo.fr

Conakry, le 28 Avril 2025

Le Coordonnateur National